

SECTION EUROPEENNE

Note de contrôle continu comptant pour 20% de la note finale

SESSION 2025

Nom et prénom de l'élève :

Spécialité BAC PRO :

Langue vivante (rayez la mention inutile) : ANGLAIS / ALLEMAND

Etablissement :

Ville :

Enseignant DNL :

Enseignant de langue :

Note : /20

Arrêté du 27 juin 2024 relatif aux conditions d'attribution de l'indication section européenne sur le diplôme du baccalauréat professionnel :

La note est **conjointement attribuée par le professeur de langue vivante et le professeur certifié de DNL** et sanctionne le travail effectué en langue étrangère dans cette discipline.

Cette évaluation compte pour 20 % de la note globale.

Elle prend en compte :

- la participation spontanée ou suscitée au travail oral ;
- la qualité de certains travaux imposés, oraux ou écrits ou pratiques, réalisés au cours de l'année ;
- la maîtrise de la langue, dans un domaine spécialisé et plus généralement dans une situation de communication.

EVALUATION SPECIFIQUE SECTION EUROPEENNE

A compléter conjointement par le professeur de DNL et le professeur de langue.

Gestion des tâches professionnelles		Communication dans une situation professionnelle		Intelligibilité et recevabilité linguistique	
Degré 4					
Peut sélectionner et classer les éléments d'information en adéquation avec une tâche professionnelle.	6 ou 5 pts	Peut soutenir et relancer une discussion de manière argumentée en mobilisant des connaissances dans son domaine de spécialité.	6 ou 5 pts	Utilise des structures variées, avec une correction suffisante et peu d'erreurs.	8 ou 7 pts
Peut traiter avec une certaine autonomie les informations pertinentes pour réaliser une tâche professionnelle.		Participation toujours active et spontanée, excellentes interventions.		Utilise un vocabulaire riche et pertinent, dans son domaine de spécialité.	
Peut réinvestir des connaissances culturelles pour traiter certains aspects.					
Degré 3					
Peut repérer et sélectionner les informations utiles à la réalisation de la tâche professionnelle en mobilisant les connaissances acquises.	4 ou 3 pts	Peut exprimer plusieurs arguments pertinents malgré des difficultés à les développer. Peut présenter des connaissances générales dans son domaine professionnel.	4 ou 3 pts	Utilise des structures grammaticales suffisantes pour exprimer ses idées de façon simple. Utilise un vocabulaire adapté dans son domaine de spécialité.	6 ou 5 pts
		Participation régulière, interventions pertinentes qui font progresser le cours.			
Degré 2					
Peut repérer un ensemble d'informations essentielles pour la réalisation d'une tâche professionnelle.	2.5 ou 2 pts	Peut présenter de façon simple quelques connaissances générales dans son domaine de spécialité. Peut échanger de façon factuelle. Peut lier quelques informations.	2.5 ou 2 pts	Utilise des structures généralement simples, malgré l'absence de rigueur en grammaire, vocabulaire et phonologie. Utilise un vocabulaire peu élaboré dans son domaine de spécialité.	4 ou 3 pts
		Participation plutôt irrégulière, réponses à des questions déjà formulées (questions de cours).			
Degré 1					
Peut repérer quelques éléments d'information isolés en lien avec une situation de communication ou une tâche professionnelle.	1.5 ou 1 pts	Peut s'exprimer essentiellement par répétitions ou reformulations. Participation irrégulière, réponses partielles ou insuffisantes.	1.5 ou 1 pts	Utilise des structures simples, malgré des erreurs qui n'entravent pas la compréhension. Utilise un vocabulaire assez limité dans son domaine de spécialité.	2 ou 1 pts
Note A			/12	Note B	
				/8	
Appréciation :				TOTAL A+B	
				/20	